

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE BERNEX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026\_05/06/1**

**Séance du 05 Juin 2026**

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 8h00

Se sont réunis à la mairie les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire.

Date de notification du lieu et de l'heure de la réunion : 1<sup>er</sup> juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothee Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumenger, Stéphane Vesin, Claire Rousseau, Florine Valentin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Marion Pivot, Marina Vaillaut, Gilles Colliard, Aline Chevallay (excusés), Edouard Betemps.

Procuration : Gilles Colliard à Richard Martinez, Marion Pivot à Sylvie Trincaz, Aline Chevallay à Dorothee Arrandel, Marina Vaillaut à Claire Rousseau.

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**5. Institutions et vie politique – 5.1. Election exécutif**

**Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026**

Vu le code électoral et notamment les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026,

Vu l'arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026,

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir M. Richard Martinez et Mme Sylvie Trincaz et Mme Florine Valentin et M. Emilien Abgrall.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste paritaire (parité alternative) suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents et représentés : 14

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés dans l'urne) : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

A obtenu :

- Liste Avec vous pour Bernex  
Suffrages obtenus : 14  
Nombre de délégués obtenus : 3  
Nombre de suppléants obtenus : 3

Le Maire a proclamé élus délégués M. Jean-Yves Guegan, Mme Marina Vaillaut, M. Richard Martinez et suppléants Mme Marion Pivot, M. Gilles Colliard, Mme Claire Rousseau.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 05/06/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 05/06/2026

